

[Print](#)

## France: La liberté ne permet pas l'insouciance.

Par [Jean-Yves Jézéquel](#)

Mondialisation.ca, 18 novembre 2018

Url de l'article:

<https://www.mondialisation.ca/france-la-liberte-ne-permet-pas-linsouciance/5628937>



« Liberté, liberté chérie, combats avec tes défenseurs! » (Paroles de l'hymne national français)

**Considérons cette analogie.**

Depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui, on a utilisé à tort et à travers les plastiques, dans tous les domaines de l'économie consumériste. Pratiquement 60 ans se sont écoulés dans une insouciance totale, jusqu'au moment où nous avons constaté le danger du bisphénol A toxique contenu dans les plastiques; jusqu'au moment où nous avons constaté que les fines particules de plastique entraînées par les eaux pluviales jusqu'à la mer, étaient entrain d'étouffer le récif corallien déterminant pour l'écosystème de la planète toute entière devenu moribond; jusqu'au moment où nous avons découvert qu'un nouveau continent flottant, fait d'amas de déchets divers en plastique, s'était constitué dans l'Océan Pacifique; jusqu'au moment où des braconniers des mers ont découvert dans l'estomac d'une baleine un chargement de bouteilles plastique et de sacs de supermarchés; jusqu'au moment où des millions de tonnes de plastique se sont retrouvées charriées par les rivières d'Asie, entraînées depuis les déchetteries à ciel ouvert par l'eau des moussons devenues plus violentes du fait du réchauffement climatique; jusqu'au moment où nous avons découvert que des particules microscopiques de plastique se trouvaient en suspension dans les bouteilles qui servent à commercialiser l'eau minérale et les sodas et que nous étions entrain de les absorber résolument, durant toute une vie, alors qu'elles ne sont pas assimilables par le corps; jusqu'au moment où nous avons réalisé que les plastiques utilisés à grande échelle par l'agriculture intensive – plastiques prétendument biodégradables – disparaissaient seulement parce qu'ils étaient réduits en fines particules non visibles à l'œil nu, mais qui étaient immanquablement entraînées par les eaux de pluies vers les rivières, puis vers les mers, puis vers le récif corallien, puis vers l'estomac des poissons, puis vers l'homme qui mange les poissons...etc...

Tranquillement, pendant 60 ans, nous avons vécu dans l'inconscience totale, dans l'ignorance totale, dans l'insouciance totale, dans la bêtise de celui qui scie la branche sur laquelle il est assis, jusqu'au moment où cette branche, enfin coupée, allait fatalement le précipiter brutalement sur le sol et peut-être le réveiller de sa léthargie mentale!?

Avec nos libertés, c'est la même histoire : peu à peu elles s'en vont à vau-l'eau, d'abord discrètement, comme ces particules quasi

invisibles à l'œil nu qui sont entraînées par les pluies. Puis, peu à peu, ce processus liberticide allait s'intensifier, mais dans le flux gigantesque de la mondialisation qui allait rendre quasi indétectable les effets toxiques de cette pollution idéologique généralisée et sournoise du fascisme ultra libéral. Puis, la perte de nos libertés, acquises de longues luttes, allait devenir plus ouvertement palpable. Mais le mal était déjà fait : nous ne pouvions que le constater, consternés et désabusés... Enfin, nous allions tous nous réveiller un matin avec une camisole de force sur le corps et un bâillon sur la bouche! Nous n'avions rien vu venir; nous étions dans l'insouciance et dans l'inconscience... Le récif corallien meurt en silence; les poissons meurent en silence; le biotope meurt en silence comme nos libertés meurent en silence!

### **Regardons comment cela s'est-il produit tous ces derniers temps.**

Lorsque les Français ont voté «non» à 55% en mai 2005, à la formule ultra libérale de la Constitution Européenne, les «élites» ont dit «oui» en faisant ce coup d'État, par le biais du Congrès réuni à Versailles, qui brisait le contrat social, le 4 février 2008. L'Assemblée Nationale comme le Sénat n'étaient plus vraiment des «Assemblées représentatives». Dans la France de Sarkozy et de Hollande, il y avait des forces politiques représentant 30% des suffrages qui n'avaient pourtant que deux ou trois députés à l'Assemblée. Il y avait d'autres courants politiques qui ne totalisaient même pas 5% des suffrages et qui pourtant, à l'époque Hollande, trouvaient encore le moyen d'avoir une vingtaine de députés à l'Assemblée, certains d'entre eux occupant d'ailleurs des postes dans les Commissions Parlementaires et même des vices présidences au Sénat!

Les Français anesthésiés ou sous hypnose votaient en 2007 pour un Sarkozy qui allait livrer la France à l'OTAN! Cette expérience de l'ultra libéralisme de droite n'allait pas empêcher les Français de «remettre le couvert» en plébiscitant cette fois l'ultra libéralisme de gauche, par le vote en 2012 en faveur du socialiste libéral François Hollande qui allait délibérément enfoncer le clou du cercueil de la France totalement vassalisée et devenue la servante zélée de l'atlantisme sectaire. Puis, toujours endormis, des Français allaient à nouveau voter, en 2017, pour un ultra libéralisme mondialiste pendant que d'autres Français allaient s'abstenir en masse de voter Macron.

#### **1 – Les épisodes du « terrorisme » et nos libertés en deuil**

A la suite de « l'affaire Mérah », toujours non élucidée par une enquête de justice digne de ce nom, nous avons eu le droit à une nouvelle loi parfaitement inutile, mais qui entamait un processus liberticide volontaire de la part de l'oligarchie au pouvoir.

Dans cette loi dont l'origine remontait à 2006, la surveillance des connexions Internet, la géolocalisation, l'examen détaillé des factures de téléphone, étaient déjà possibles, mais ce droit devait être périodiquement renouvelé. A l'époque, le groupe socialiste s'était abstenu pour le vote de ces dispositions. En 2012, c'est lui qui les rendait pérennes! Toutes ces propositions d'aménagement de la loi de 2006, faites par Sarkozy, sévèrement critiquées en 2007 par le groupe socialiste, étaient unanimement adoptées par la totalité de l'Assemblée nationale, mis à part le groupe du Front de Gauche!

La Loi LOPPSI 2, adoptée le 8 février 2011, sous le règne de Sarkozy, allait jusqu'à autoriser la police à s'introduire clandestinement chez n'importe quel citoyen Français pour y placer des « mouchards » informatiques capables de surveiller tout individu dont le « comportement serait jugé non conventionnel », précisait le texte de la nouvelle loi Valls, sous le règne de Hollande, adoptée précipitamment par l'Assemblée nationale, le 12 décembre 2012.

Cette nouvelle loi était donc nécessaire, non pas pour y ajouter quelque chose d'essentiel en soi, mais pour y ajouter cette «simple» assertion : «tout individu dont le comportement serait jugé non conventionnel» et non plus seulement : «tout individu se livrant à des actes qualifiés de terroristes», ces actes étant précisés et énumérés par le texte de la loi LOPPSI 2!

Qui, ou qu'est-ce qui définit le comportement «juste», «légitime», «naturel», «normal» appelé «conventionnel»? Comment puis-je savoir si mon originalité, ma personnalité, mon parcours, mon bagage, mon vécu, mon expérience, ma pensée, mon être en soi, sont-ils «conventionnels»? Qu'est-ce qui est acceptable ou condamnable dans l'expression de mon originalité humaine qui, par définition, ne peut pas être «conventionnelle»? Cette nouvelle loi ne pouvait pas mieux proclamer l'obligation de la pensée unique, l'obligation de se soumettre au «politiquement correct» à un «comportement conventionnel», c'est-à-dire nivelé, ajusté à la norme qui définit ce qui est «normal» et ce qui ne l'est pas!

Aucune loi antiterroriste du monde, ne peut faire la distinction entre ce qui relève de l'intérieur de la personne et ce qui relève de l'extérieur de la personne. C'est pourquoi, la Loi Valls, nous plaçait d'office dans la psychose. La pathologie psychotique étant donc considérée, par ces gens au pouvoir, comme la « normalité »!

Nous avons eu le droit à de nouvelles mesures à travers la Loi « Terrorisme » qui a été adoptée après Charlie. Je renvoie le lecteur au texte et aux aménagements de textes qui ont été globalement adoptés par le Parlement, en se reportant directement au site <http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl2110.asp>

La marche républicaine, à la suite des attentats des 7,8 et 9 janvier 2015, a été qualifiée de protestation contre ceux qui ont «voulu toucher à la liberté d'expression». Or, la loi venant s'ajouter à toutes les autres lois déjà excessives, attaquait directement et précisément la liberté d'expression, elle visait Internet comme moyen de communication et tout citoyen qui veut s'informer. C'est un comble! C'est comme si l'on disait aux Français : «Pour mieux protéger votre liberté d'expression, nous allons vous bâillonner, vous bander les yeux et vous attacher les mains!»

Les lois sécuritaires excessives de décembre 2012, comme chacun le sait, n'ont absolument pas empêché le drame de janvier 2015 et pas plus celui du 13 novembre 2015, à Paris, ni celui du 14 juillet à Nice.

Compte tenu des décisions guerrières concrètes qui ont été prises par la caste des oligarques au pouvoir, la mort des personnes sacrifiées à Charlie Hebdo et ailleurs, comme au Bataclan, avait donc logiquement pour but d'entraîner le consentement de tous pour une confrontation armée de «L'axe du bien» avec «L'axe du mal».

Nous étions ainsi, par la Loi, condamnés et exclus, non pas du territoire, ni de la société, mais de la parole. Nous étions donc tous «enfermés dehors», enfermés dans l'ordre psychotique et «enfermés dedans», placés dans la psychose.

En regardant l'effondrement du WTC le 11 septembre 2001; en regardant la mise en scène hollywoodienne de l'assaut et de l'exécution des théoriques assiégés Ben Laden et Mohamed Mérah; en regardant ou en écoutant l'annonce de l'exécution des Kouachi et de Coulibaly, (car rien de la réalité des faits n'a été visible pour nous les citoyens maintenus dans la pure croyance en la parole des États); en observant le traitement judiciaire de l'affaire « Tarnac » (Julien Coupat), le citoyen passait d'une image qu'il voyait : l'effondrement des 3 tours, (et non pas deux) à une image qu'il ne voyait pas, celle de l'invisibilité du choc des civilisations, de la lutte de «l'axe du bien» contre «l'axe du mal». Puis, le mal était identifié dans l'image de Ben Laden, puis dans celle de Mérah et de

tous les Mérah potentiels (Kouachi, Coulibaly...) qui étaient tapis dans l'ombre...

La personnification du mal est un soulagement extraordinaire offert par le Pouvoir aux citoyens qui peuvent désormais clairement choisir leur camp: celui de la complète soumission au terrorisme d'État ou celui de l'option du terrorisme contre l'État!

Puis, les journalistes des chaînes de télévisions officielles allaient redouter les plateaux en direct : ils interviendront vigoureusement pour interdire la parole à toute personne qui se permettrait de faire le lien entre la politique étrangère de la France et le terrorisme! En 2017, sous le règne de Macron qui voulait dresser les journalistes, la résistance des animateurs de la parole sur les médias allait commencer. En 2018, on verrait les Frédéric Taddeï, les Natacha Polony, les Éric Zémour, les Michel Onfray se faire virer des TV ou des Radios de France et de Navarre. D'autres journalistes avaient déjà été censurés, comme Jean-Loup Izambert sur la Syrie en 2015 ou Paul Moreira sur l'Ukraine en 2016...

Il va de soi que le terrorisme frappant la France, ne pouvait pas avoir comme cible les «valeurs de la République», notre « manière de vivre » « d'être », de « penser » la vie. Si cela avait été vraiment le cas, ce terrorisme n'aurait alors eu aucune raison de se limiter à la France qui n'était pas un organisateur de la lutte contre DAECH, mais au contraire un souteneur de la lutte avec DAECH contre la Syrie. Bien sûr, la déclaration officielle prétendait et prétend toujours le contraire, mais d'autres déclarations des responsables au pouvoir – comme le montre abondamment Jean-Loup Izambert – démentaient la façade officielle et démontraient le lien étroit qu'avait le Gouvernement Hollande avec l'organisation terroriste soutenue financièrement et militairement par la France contre Bachar El Assad...!

En revanche, ce terrorisme s'attaquant aux Français, voulait clairement dire, dans ce contexte, que l'État voulait installer un contrôle rigoureux sur les citoyens qu'il considérait clairement comme ses ennemis a priori, menaçant le système ultra libéral tel qu'il avait été volontairement installé chez nous et qui est l'unique cause de la crise faisant des millions de chômeurs et de «laissés pour compte». Le Pouvoir et ses élites oligarchiques voulaient bâillonner le peuple en se donnant la possibilité de pratiquer les «perquisitions administratives » dans une dérive totale de dictature au nom d'un «état d'urgence» que les attentats allaient tout naturellement justifier.

Demandons-nous ce que le 11 septembre a permis objectivement à l'État profond US bien avant ce copié collé du Gouvernement français? Réponse : l'invasion illégale de l'Irak et de l'Afghanistan puis de la Libye et de la Syrie; une fabrication mensongère de la justification illégale (les armes de destruction massive); les assassinats extrajudiciaires par drones; la torture légale (Guantanamo et autres centres); le kidnapping organisé; la détention illimitée des soi-disant « terroristes »; la surveillance de masse par la NSA; la normalisation du profilage racial; la criminalisation de la dissidence... etc.

On a entendu chez nous des Wauquiez ou des Sarkozy demander des «camps d'internement pour les gens radicalisés» ! « Qui va dire qu'un individu sur une sorte d'échelle de Richter est à 4, 5, 6 voire 7 ou plus de la radicalisation », demandait le Juge Trévidic sur un plateau de TV? Tous les crimes contre l'humanité commis en Syrie grâce à la France et au nom des Français, allaient être couverts par ce même prétexte « de la lutte contre le terrorisme » que celui généré par le 11 septembre pour les USA...

Depuis juin 2015, la Loi sur le Renseignement, théoriquement faite pour qu'un nouveau Charlie Hebdo ne soit plus possible en France, a autorisé l'installation de «boîtes noires» chez les fournisseurs d'accès Internet. Cette Loi permet la pose de micros, de balises de

localisation, l'installation de caméras et de logiciels espions. La population française est désormais soumise à cette extraordinaire dictature en croyant vivre dans une démocratie. Mais l'histoire a ses antécédents : il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

*« Au cours des années 1880, en France, dix ans après la Commune, l'agitation sociale redevenait inquiétante. Il était urgent de mater énergiquement les grèves et l'insoumission ouvrière, par la force armée au besoin. Il fallait museler les organes de presse qui s'en offusqueraient, il fallait arrêter les meneurs les plus actifs, il fallait d'abord s'employer à y décider les parlementaires non seulement réticents mais largement déconsidérés par le récent scandale du Panama.*

*C'est alors que le 9 décembre 1893, un anarchiste, Auguste Vaillant, lance en pleine séance de la chambre des députés une bombe artisanale dont l'explosion provoque de nombreuses blessures, heureusement légères. Cet attentat spectaculaire était destiné, selon son auteur, à arracher des réformes sociales aux responsables politiques. Le jour suivant, le criminel était appréhendé, un mois plus tard il était condamné à mort, et guillotiné trois semaines après.*

*Dès le lendemain de l'attentat, la Chambre votait, en une seule séance et sans discussion, une série de lois sur la répression de la presse et sur les « associations de malfaiteurs » ; des crédits extraordinaires étaient attribués à la police, de nombreux journaux étaient saisis, d'autres interdits de vente dans les kiosques. Plusieurs mandats d'arrêts étaient enfin lancés et plus de soixante personnes appréhendées. Évidemment, toute critique visant les parlementaires était immédiatement soupçonnée de complaisance envers l'anarchisme et le terrorisme.*

*Il fallut attendre trente-trois ans pour éclairer cette merveilleuse histoire, avec la publication, en 1926, des Souvenirs de police du commissaire Reynaud. Selon un témoin entendu par le commissaire juste après l'attentat, toute cette affaire avait été montée par la police. Auguste Vaillant, honnête et révolté, avait été manœuvré. On avait fait sortir de prison un de ses anciens camarades, qui l'avait retrouvé et lui avait procuré un explosif **fourni par le laboratoire de la Préfecture de police**. Ce « camarade » avait été à nouveau emprisonné, peu avant l'attentat, pour le mettre à l'abri des recherches. Au cours de son bref procès, l'accusé avait certes « avoué » qu'un « mécène » lui avait procuré de l'argent pour louer une chambre à Paris et pour confectionner sa bombe, dont il lui avait fourni les principaux éléments. Mais la police ne déploya aucun effort pour retrouver ce mécène et le tribunal ne tint pas compte de son aveu.*

*Ainsi cet attentat, commis par un véritable terroriste, prêt à reconnaître son crime, et jusqu'à l'échafaud, a été l'instrument parfait dont avait besoin la faction la plus répressive du Gouvernement pour renforcer son appareil policier et étouffer l'agitation sociale.» (Michel Bounan, Logique du terrorisme (2e édition : 2011)*

Pourquoi le Pouvoir d'aujourd'hui serait-il plus « pur » et plus « innocent » que celui de 1893, comme celui de toutes les époques, et n'oserait pas pratiquer ce type de manipulation? En quoi la situation sociale présente en France, avec la cascade des lois liberticides et « l'état d'urgence » prolongé, est-elle différente de celle décrite dans ce texte résumant l'attentat du 9 décembre 1893? La publication en 1926 des « Souvenirs de police du Commissaire Reynaud » n'est pas une œuvre « conspirationniste » : c'est un aveu de la police elle-même; il n'est pas nécessaire de recourir au « conspirationnisme » pour démontrer les crimes de l'État, puisque ces crimes sont habituels et permanents tout au long de l'histoire...

« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil »!

On est frappé par la similitude du procédé « terroriste »: le Pouvoir est toujours le même; il est pervers par nature et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il puisse «naturellement» utiliser la manipulation des individus terroristes d'aujourd'hui comme il l'avait fait avec les individus terroristes d'hier... C'est là une simple question de lucidité, de conscience et d'objectivité!

Aucun d'entre nous ne doit vivre dans la peur ou la terreur d'être surveillé, poursuivi, interdit d'existence, enlevé et séquestré par un État quelconque ou un Pouvoir quelconque, sous prétexte que ses Inquisiteurs ont entre les mains le « Droit » arbitraire de nous réduire au silence. Un célèbre personnage disait à ses Inquisiteurs religieux qui voulaient sa mort : «Si vous m'obligez à me taire, les pierres crieront»! Commentaire : Il est possible de massacrer les personnes, de les bâillonner, de les réduire au silence en les détruisant par la « rumeur mensongère », ou le martyr, ou l'exécution sous toutes ses formes... Mais il n'est pas possible d'exécuter l'esprit, les idées, la parole qui traverse l'espace et le temps, la loi naturelle de la liberté essentielle des êtres, cette « mémoire » inscrite jusque dans les «pierres». Cette liberté ne peut qu'avoir le dernier mot sur toutes les formes de la répression!

**Jean-Yves Jézéquel**

*À suivre*

Photo À la Une : Capture d'écran, Emmanuel Macron à Bruxelles.

**Avis de non-responsabilité:** Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Copyright © Jean-Yves Jézéquel, Mondialisation.ca, 2018